Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 144 (1999)

Heft: 4

Buchbesprechung: Publication des actes du Xe symposium du CHPM : guerre civile-

guérilla-terrorisme, hier, aujourd'hui et demain

Autor: Schülé, Antoine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Publication des actes du X^e Symposium du CHPM

Guerre civile - guérilla - terrorisme, hier, aujourd'hui et demain

Sous ce titre paraissent les deux volumes des *Actes* du X^e Symposium international, organisé à Pully par le Centre d'histoire et de prospective militaires (CHPM). Ce thème est toujours d'actualité et risque de l'être encore plus à l'avenir. Selon une tradition bien établie au CHPM, une approche pluridisciplinaire du sujet a été proposée par des intervenants étrangers et suisses, du 18 au 21 février 1998. En 420 pages, le lecteur pourra se familiariser avec les multiples aspects de ce dossier.

■ Cap Antoine Schülé

De nombreux cas de figure choisis dans le temps et dans l'espace permettent de dégager les traits permanents de cette maladie des sociétés, qui se cache sous les noms de guerre civile, de guérilla, de terrorisme. La Pax romana a fait taire toute forme de rébellion, aussi longtemps qu'elle a pu s'assurer de la supériorité tactique de la légion, de la ténacité des autorités militaires et du pragmatisme des autorités politiques. Elle a réussi avec 300000 hommes à établir un espace pacifié sur tout le bassin méditerranéen.

Le passé et le présent de la Russie et de l'URSS offrent des visages très divers du terrorisme, depuis le terrorisme individuel à celui de l'Etat. Les luttes armées en Irlande du Nord ont ponctué la vie de ce pays pendant trente ans: les terrorismes n'ont pas vaincu mais ils n'ont pas été vaincus. Garibaldi (tout particulièrement de 1848 à 1870) est une personne qui a participé à toutes les formes de la guerre mais qui conçoit une guerre du peuple plutôt qu'une guérilla. La guerre civile américaine, de 1861 à 1865, livre d'importants enseignements. Le Moyen-Orient traverse tout le XX^e siècle en passant d'une guerre à une autre, d'une crise à une autre. L'Afghanistan illustre un passage de la guérilla à la guerre civile.

Les moyens techniques nécessaires au combat de rébellion sont aussi évoqués avec les exemples de la Résistance en France de 1940 à 1944, de la résistance civile telle qu'elle avait été conçue pour la Suisse par von Dach. Le cas du Pérou illustre l'insurrection propre à l'Amérique latine. La guerre d'Algérie (1954-1962) présente la particularité de réunir trois formes de guerre: la guerre étrangère, la guérilla et la guerre civile. En Afrique noire, de nombreuses milices armées prolifèrent à la faveur de combats dont les finalités échappent aux raisonnements «occidentaux». La France a vécu des actes de violence aveugle depuis 1974, ce qui illustre le fait que l'Europe en son entier n'est pas à l'abri d'une lutte qui s'internationalise. Le plan «Vigipirate» a été une réponse efficace.

La Suisse a connu des situations qui nourrissent la réflexion sur ces sujets délicats. De 1524 à 1526, il est utile d'analyser comment et pourquoi Zurich a échappé à la guerre des paysans. Le soulèvement de 1802 met en évidence que le fédéralisme est préféré à la Constitution helvétique, malgré ou à cause de la «protection» de la France. La correspondance de F.-C. de La Harpe révèle sa perception des aspects de la lutte révolutionnaire. Depuis la guerre du Sonderbund de 1847, plusieurs crises internes se sont succédées et permettent d'apprécier la façon dont elles ont été résorbées: une histoire comparative est riche de conclusions pratiques. Une typologie des bandes armées, à travers plusieurs cas suisses, peut être utile pour la maîtrise d'une crise, l'usage de la force et de la diplomatie.

De 1960 à 1997, l'autorité fédérale suisse ne dispose pas de réserves stratégiques de police: pour le maintien de l'ordre, elle a recours à l'armée de milice, constituée de citoyens-soldats. Pour les cas d'occupation ou de crise interne grave, la Suisse disposait d'un noyau de résistance: les historiens du futur s'interrogeront pourquoi un tel dispositif a été supprimé... Le



Corps des gardes-fortifications peut être engagé en temps de crise ou de circonstances nécessitant une sécurité renforcée, en accord avec les autorités civiles, fédérales et cantonales.

Plusieurs études s'attachent à mettre en évidence les causes économiques, philosophiques, religieuses ou intellectuelles qui peuvent animer les initiateurs d'une rébellion ou d'une révolution, lorsqu'ils optent pour une lutte armée. Les démocraties ne sont pas à l'abri de ces sournoises formes de guerre; elles y seraient même plus sensibles, lorsque l'émotionnel l'emporte sur la raison. L'appréciation de l'opportunité d'une rébellion se fait sur des critères moraux: la question dès lors est de savoir à partir de quand et comment on se rebelle contre ce qui passe pour intolérable. L'Etat est le détenteur de la force légale et le pouvoir de l'Etat n'est légitime que dans la mesure où il est voulu par les gouvernés; dans le cas contraire, nous aurions une tyrannie, justifiant le tyrannicide.

Il est des cas plus graves où l'Etat disparaît, remplacé par une autorité mafieuse: la lutte contre ce pouvoir semi-occulte est encore plus difficile. Dans ce cas, toute politique disparaît pour répondre aux seuls critères «économiques», c'est également la disparition de toute norme morale.

Le respect de la personne humaine est un principe qui pourrait conjurer toute guerre. Ce principe, si simple à formuler et déjà proclamé depuis des millénaires, se heurte à une nature humaine qui ne sait toujours pas pardonner.

Grâce à ce X° Symposium et à ses nombreuses communications, le CHPM apporte la démonstration que l'histoire est la pierre angulaire sur laquelle doit s'établir une prospective. Le présent se construit sur le passé; l'avenir a ses racines dans le présent. Une étude comparative et pluridisciplinaire de l'histoire permet d'aiguillonner les imaginations pour construire un avenir en tenant compte des expériences du passé. ¹

A.S.

Commandes: Centre d'histoire et de prospective militaires, case postale 618, 1009 Pully. Fax 021/72946 88.

